

**REPONSE DE LA SOCIETE CIVILE AUX NEGOCIATIONS SUR LE  
REGLEMENT INTERIEUR ET LES MODALITES DE PARTICIPATION  
3 JUILLET 2002**

Les organisations de la société civile participant à la PrepCom1 du SMSI sont conscientes de l'importance des procédures sur le résultat du déroulement du Sommet. C'est pourquoi la réunion plénière quotidienne de la société civile a formé un groupe de travail sur le règlement intérieur. L'assemblée a chargé le groupe de travail de communiquer aux gouvernements nos préoccupations au sujet de la pertinence des propositions en discussion concernant la participation de la société civile.

La résolution A/RES/56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 21 décembre 2001 «Encourage les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé à contribuer et à participer activement aux sessions inter-gouvernementales du processus préparatoire du Sommet et du Sommet lui-même ». Cette résolution recommande que les pratiques en vigueur au cours des Sommets précédents et des Conférences mondiales des Nations Unies soient utilisées comme fondement. Les droits et pratiques établis ne doivent pas être érodés, et nous devons aller de l'avant pour mettre en œuvre une vision de la société de l'information pour tous. La participation des ONG dans le système des Nations Unies date de l'origine de l'ONU dans l'Article 71 de la Charte. Traduites en critères opérationnels en 1963 (Résolution AG 1296), ces principes ont été élaborés et étendus au fil du temps. Les Nations Unies ont revu et mis à jour les modalités de participation formelle des ONG en 1996 (Résolution 1996/31).

**Le SMSI doit s'appuyer sur la Résolution 31 de 1996 de l'ECOSOC et les pratiques d'ouverture adoptées lors de plusieurs Sommets ultérieurs.** Tout en accueillant favorablement les déclarations générales de soutien à une large participation, le comité représentant l'assemblée plénière de la société civile n'a pas encore l'assurance que les projets de règlement intérieur en discussion par les gouvernements correspondront à ces standards minimaux.

Nous avons pris connaissance des différents documents et propositions soumis à la discussion. Nous sommes globalement favorables à l'évolution vers les éléments novateurs adoptés à Johannesburg. Nous souhaiterions la reconduction des pratiques établies de prise de parole lors des réunions formelles et informelles, de diffusion et de transmission de documents, etc.

Nous soutenons les propositions en vue de manifestations complémentaires pour tous les acteurs. Des tables rondes thématiques peuvent être un moyen efficace d'élaboration de consensus entre ces acteurs dans le processus de prise de décision. Il est nécessaire de garantir que les résultats de toutes ces manifestations seront pris en considération en tant que contributions au processus officiel.

Les négociations formelles sont l'apanage des gouvernements. Cependant, nous estimons que les propositions actuelles ne vont pas assez loin, et qu'il existe des possibilités supplémentaires d'innovation qui bénéficieront au processus dans son ensemble. Elles peuvent se traduire en termes de mécanismes offerts à tous les acteurs pour s'exprimer lors de toutes les sessions formelles et informelles, globalement et localement, directement et à distance. Il faut développer des moyens et mécanismes permettant aux intérêts légitimes de tous les acteurs d'être représentés de manière effective et équilibrée dans l'intégralité du processus de négociation. Cela a été réitéré dans les résultats de la consultation des ONG soumis par l'UNESCO à cette PrepCom. À cette fin, nous élaborons actuellement des propositions complémentaires.

En outre, la société civile doit être entièrement impliquée dans la définition de l'agenda et des thèmes du SMSI.

À l'issue de cette session, nous espérons être en mesure d'accueillir favorablement le résultat de la PrepCom1, et d'aller de l'avant, ensemble, sur la base d'une vision et d'un agenda communs.

**SIGNATURES :**

- ABANTU for Development
- ALAI
- ALER - Asociación Latinoamericana de Educación Radiofónica
- AMARC Africa
- AMARC Europe

- ANAIS AC
- APC – Association for Progressive Communications
- Asociación Indígena
- Association Tunisienne de la Communication (ATUCOM)
- ATD Quart Monde
- ATUSUT (Association Tunisienne des Services Universels des Télécommunications)
- BHN Association
- Brahma Kumaris World Spiritual University
- Carrefour Mondial de l'Internet Citoyen
- CEU – Center for Human Evolution Studies – Italy
- Chaîne de Recherche du Canada MCD
- Collectif d'Appui et d'Assistance Technique Approchée (CAATR)
- Community Media Network
- Computer Association of Nepal
- CPSR - Computer Professionals for Social Responsibility
- Conseil Mondial de la Radio-Television
- Consumer federation of America
- CREIS – Centre de coordination pour la Recherche et l'Enseignement en Informatique et Société
- CRIS Campaign
- CSDPTT – France
- ETIC Nord-Sud
- European Broadcasting Union
- FAWCO – Federation of American Women's Club Overseas
- FAWCO – Federation of American Women's Club Overseas – Youth Delegate
- FUNREDES
- Global CN Partnership
- Global Community Networking Partnership (GCNP)
- GLOCOM
- IDRC
- IFRI
- Instituto del Tercer Mundo (ITEM)
- International Association for Media and Communication Research
- International Association for Media and Communication Research (IAMCR)
- International Council for Caring Communities
- International Possibilities Unlimited
- International Women's Tribune Centre (IWTC)
- IPU
- IRIS – Imaginons un Réseau Internet Solidaire – France
- ISIS International – Manila
- ISOC-Mali
- Leadership Conference on Civil Rights
- NEXUS Research Cooperative
- OneWorld
- Pacific Telecommunications Council
- Pacific Telecommunications Council (PTC)
- Pain pour le prochain – Bread for all
- RITIMO
- Taking IT Global
- Telecommunities Canada
- Transparency International
- Worldview International Foundation/Mandate the Future
- Youth Caucus